

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Département
des Alpes Maritimes**Arrondissement de
GRASSEde la Commune de **LA COLLE SUR LOUP**

SEANCE DU 29 MARS 2019

Nombre de membres

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29

N° 29.03.2019.24Objet de la délibération :**Budget Primitif 2019 du
Budget Principal - Vote**

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-neuf mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Bernard MION**, Maire.

PRÉSENTS :

M. MION – CIRIO - Mme CUBIZOLLES - M. BORIOSI - Mme MARINO - M. CHAUVIN - Mme MINEÏ - Mme RAUZY - Mme WALTER - M. LEMESSIER - Mme RAY - M. BERNARD - Mme MUIA - Mme TALAYRACH - Mme BILLOIS - Mme CHAQUET - M. BERTAUX - M. CHABROUX - Mme LEBEL - Mme PRUNEAUX – M. GAUCHER – M. VERGES – M. HELY

PROCURATIONS :

M. DURAND pouvoir donné à M. MION
M. MONRAY pouvoir donné à Mme MINEÏ
M. STOJEBÀ pouvoir donné à M. CHAUVIN
M. THUBET pouvoir donné à M. CIRIO
M. LUCAS pouvoir donné à M. BORIOSI
Mme LAFFORGUE pouvoir donné à Mme PRUNEAUX

M. CIRIO est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Philippe CHAUVIN, Adjoint délégué aux finances, à la commande publique et à l'évaluation des politiques locales et syndicales,

RAPPELLE à l'Assemblée que lors de sa séance du 7 février 2019, le Conseil Municipal a débattu sur les orientations budgétaires de la commune pour 2019.

La note de présentation, ci-jointe, expose de manière plus détaillée, les grandes orientations de ce budget.

Le Budget principal, pour l'exercice 2019, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

- Original.
 Expédition certifiée conforme à l'original.

Pour le Maire,
Le Directeur Général des Services,

Date de la convocation :
21 mars 2019

Certifié exécutoire compte tenu

De la date d'affichage :

De la date de transmission et de réception en Sous-Préfecture :

Pour le Maire,
Le Directeur Général des Services,

AR PREFECTURE

006-210600441-20190329-2903201924-DE
Reçu le 04/04/2019

BUDGET PRINCIPAL 2019	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles N	9 944 444.51 €	10 297 071.00 €	3 002 517.91 €	2 633 665.48 €
Opérations d'ordre N	1 448 076.28 €	25 488.77 €	25 488.77 €	1 448 076.28 €
Sous-Total	11 392 520.79 €	10 322 559.77 €	3 028 006.68 €	4 081 741.76 €
Restes à réaliser N-1			1 317 145.02 €	861 588.16 €
Résultat N-1 reporté		1 069 961.02 €	598 178.22 €	0 €
Total	11 392 520.79 €	11 392 520.79 €	4 943 329.92 €	4 943 329.92 €

Pour plus de détails, il est nécessaire de se reporter à la note de présentation du budget primitif, au document budgétaire du Budget Primitif 2019 de la commune, ainsi qu'à ses annexes, transmis et joints à la présente.

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif ;

Vu l'Instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal ;

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Municipal du 7 février 2019 ;

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2019 du budget principal présenté par le Maire, soumis au vote par nature et dont le niveau de vote est le chapitre pour les deux sections,

Après présentation du budget primitif 2019 de la commune, dont il est rappelé que le montant total des recettes et dépenses de la section de fonctionnement s'élève à **11 392 520.79 €** et celui de la section d'investissement s'élève à **4 943 329.92 €**,

Il est proposé au Conseil Municipal, conformément à l'avis de la Commission des Finances, de procéder au vote du budget primitif 2019 :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et procédé au vote,

- VOTE le présent budget principal 2019,

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

arrêté aux montants suivants :

AR PREFECTURE

006-210600441-2019-0329-2019201924-DE
Reçu le 04/04/2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2019 (Propositions)	BP 2019 (Vote)	VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABST.
011	Charges à caractère général	2 374 652.84	2 374 652.84	23	0	6
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 641 903.21	5 641 903.21	23	0	6
014	Atténuation de produits	470 000.00	470 000.00	23	0	6
65	Autres charges de gestion courante	1 128 421.00	1 128 421.00	23	0	6
66	Charges financières	283 107.46	283 107.46	23	0	6
67	Charges exceptionnelles	46 360.00	46 360.00	23	0	6
023	Virement à la section d'investissement	858 235.23	858 235.23	23	0	6
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections F	589 841.05	589 841.05	23	0	6
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0.00	0.00	23	0	6
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		11 392 520.79	11 392 520.79	23	0	6
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2019 (Propositions)	BP 2019 (Vote)	VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABST.
013	Atténuation de charges	111 000.00	111 000.00	22	1	6
70	Produits des services, du domaine et ventes div;	658 033.00	658 033.00	22	1	6
73	Impôts et taxes	8 457 788.00	8 457 788.00	22	1	6
74	Dotations et participations	933 000.00	933 000.00	22	1	6
75	Autres produits de gestion courante	119 250.00	119 250.00	22	1	6
76	Produits financiers	0.00	0.00	22	1	6
77	Produits exceptionnels	18 000.00	18 000.00	22	1	6
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 488.77	25 488.77	22	1	6
R002	Résultat reporté ou anticipé	1 069 961.02	1 069 961.02			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		11 392 520.79	11 392 520.79	22	1	6

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP 2019 (Propositions)	BP 2019 (Vote)	VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABST.
20	Immobilisations incorporelles	63 181.00	63 181.00	22	0	7
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	267 540.00	267 540.00	22	0	7
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 734 048.00	1 734 048.00	22	0	7
16	Emprunts et dettes assimilées	927 748.91	927 748.91	22	0	7
020	Dépenses imprévues I	10 000.00	10 000.00	22	0	7
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 488.77	25 488.77	22	0	7
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00	22	0	7
Restes à réaliser N-1		1 817 145.02	1 817 145.02	22	0	7
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	598 178.22	598 178.22	22	0	7
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 943 329.92	4 943 329.92	22	0	7
RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP 2019 (Propositions)	BP 2019 (Vote)	VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABST.
13	Subventions d'investissement	1 053 930.40	1 053 930.40	22	0	7
16	Immobilisations en cours	135 000.00	135 000.00	22	0	7
10	Dotations, fonds divers et réserves	391 000.00	391 000.00	22	0	7
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 053 735.08	1 053 735.08	22	0	7
021	Virement de la section de fonctionnement	858 235.23	858 235.23	22	0	7
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	589 841.05	589 841.05	22	0	7
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00	22	0	7
Restes à réaliser N-1		861 588.16	861 588.16	22	0	7
R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0	0			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 943 329.92	4 943 329.92	22	0	7

AR PREFECTURE

006-210600441-20190329-2903201924-DE
Reçu le 04/04/2019

Ce à LA MAJORITE des membres présents et représentés :

- Ont pris part au vote : 29 (dont 6 par pouvoir)

Pour les dépenses de fonctionnement :

- Ont voté pour	:	23
- Ont voté contre	:	0
- Se sont abstenus	:	6 Mme PRUNEAUX-M. CHABROUX-Mme LEBEL- Mme LAFFORGE (par pouvoir)-M. GAUCHER- M. HELY

Pour les recettes de fonctionnement :

- Ont voté pour	:	22
- Ont voté contre	:	1 M. VERGES
- Se sont abstenus	:	6 Mme PRUNEAUX-M. CHABROUX-Mme LEBEL- Mme LAFFORGE (par pouvoir)-M. GAUCHER- M. HELY

Pour les dépenses d'investissement :

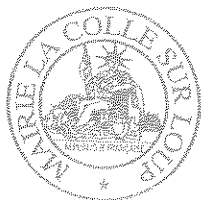
- Ont voté pour	:	22
- Ont voté contre	:	0
- Se sont abstenus	:	7 Mme PRUNEAUX-M. CHABROUX-Mme LEBEL- Mme LAFFORGUE (par pouvoir)-M. GAUCHER- M. HELY – M.VERGES

Pour les recettes d'investissement :

- Ont voté pour	:	22
- Ont voté contre	:	0
- Se sont abstenus	:	7 Mme PRUNEAUX-M. CHABROUX-Mme LEBEL- Mme LAFFORGUE (par pouvoir)-M. GAUCHER- M. HELY – M.VERGES

Ainsi délibéré à La Colle-sur-Loup les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Le Maire,

Jean-Bernard MION

Jean-Bernard Mion